

EXCURSION GÉOLOGIQUE AUX GASTLOSEN

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Excursion géologique aux Gastlosen
En bref	Le temps d'une journée, remontez des millions d'années d'histoire de la Terre sur le sentier géologique des Gastlosen
Descriptif de l'activité	Des millions d'années d'histoire de la Terre se dévoilent sur le sentier géologique des Gastlosen. Le temps d'une journée, le géographe Quentin Vonlanthen guide la découverte, de la paisible cascade de Jaun aux vertigineuses parois calcaires des Sattelpitzen, à travers des alpages parés de couleurs automnales. Une randonnée pour apprendre à lire les roches, observer les traces du passé et porter un regard neuf sur ce paysage emblématique du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.
Dates	Samedi 17 octobre 2026
Horaire	09h20 à 17h30
Lieux du rendez-vous	Parking de la cascade
Lieux de l'activité	Sentier géologique des Gastlosen
Programme indicatif	9h20 Accueil des participants et covoiturage jusqu'au parking des Sattels. Départ depuis le parking des Sattels sur le sentier géologique des Gastlosen. La balade est ponctuée d'arrêts pour des explications sur l'histoire de la formation des Gastlosen. A midi, pause de midi sous forme de pique-nique (non compris). Si le temps le permet, un arrêt au chalet du Soldat est prévu pour boire un verre ou manger un dessert. Retour au parking de la cascade à Jaun prévu pour 17h30 au plus tard.
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> ● Pique-nique et boisson ● Bonnes chaussures ● Vêtements adaptés à la météo ● Bâtons de marche (optionnel)
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Dès 14 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 4 personnes – maximum 9 personnes
Niveau	Randonnée en chemins de montagne de 8km pour 650m de dénivelé positif et négatif
Autres informations	Les chiens ne sont pas admis

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Rendez-vous au parking de la cascade de Jaun, arrêt de bus <i>Jaun, Dorf</i> à 5 min.
--	---

Horaires des transports publics

Aller

Bulle – Jaun	08h47 – 09h20
Fribourg – Jaun	08h08 – 09h06
Château-d'Œx – Jaun	07h04 – 09h20

Retour

Jaun – Bulle	17h33 – 18h13
Jaun – Fribourg	17h52 – 18h51
Jaun – Château-d'Œx	17h33 – 19h54

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

Carte

Parking de la cascade à Jaun : map.geo.admin

TARIFS

Tarif de base

Dès 14 ans, gratuit

Pique-nique

En option : CHF 15.00

Un pique-nique composé de produits labellisés *Produits des parcs suisses* peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- 80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, une carotte suisse de préférence bio, deux ballons de pain, un fruit suisse de préférence bio et une douceur régionale.

*produits labellisés *Produits des parcs suisses*

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès réception du paiement, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.